

# Le voile se lève sur une partie de la collection cantonale d'œuvres d'art

**C'est une grande première ! Une quadruple exposition d'œuvres d'art issues de la collection cantonale va se tenir cet été dans quatre lieux distincts du Canton de Neuchâtel. Ce projet met en valeur un long et méticuleux travail d'inventaire entrepris au cours des trois dernières années par le service cantonal de la culture et va permettre à la population de découvrir un patrimoine neuchâtelois méconnu.**

Réduite jusqu'ici à la confidentialité des bureaux et administrations des différents services de l'État et de quelques institutions parapubliques, une partie des œuvres de la très belle collection d'art plastique de l'État de Neuchâtel va, le temps d'un été, être visible au grand public. « Il s'agit d'un projet hors norme, totalement inédit dans de telles proportions et qui permet d'explorer, selon quatre thématiques et en quatre lieux du Canton, un patrimoine cantonal trop souvent méconnu. Les œuvres ont été sélectionnées parmi quelque 1500 pièces, dont la grande majorité créée par des artistes neuchâteloises et neuchâtelois », souligne Alain Ribaux, président du Conseil d'État et chef du Département de la Justice, de la sécurité et de la culture (DJSC).

« Ce magnifique projet met en valeur un long et méticuleux travail d'inventaire entrepris au cours des trois dernières années par le service cantonal de la culture. Cette exposition a pu être réalisée grâce à l'enthousiasme et, surtout, grâce à la participation très active des membres de la commission cantonale des arts plastiques », relève, pour sa part, Zsuzsanna Béri, cheffe du service de la culture.

## **Collaboration avec des galeries d'art**

Cette exposition multisite, qui est une grande première pour le Canton, s'inscrit dans le prolongement d'une démarche conduite par le service de la culture avec le soutien des membres de la commission cantonale des arts plastiques. Une première étape a consisté à répertorier les 1500 œuvres dont une partie importante est disséminée dans les différents locaux de l'administration cantonale. Elle s'est poursuivie par le réaménagement et l'assainissement du local de stockage afin de garantir les conditions de conservation des pièces qui y sont entreposées.

Une recherche a ensuite été entamée afin de trouver des lieux adéquats pour la présentation d'une partie significative de cette collection en main publique. Le choix s'est porté sur une collaboration avec des galeries d'art. Devant l'impossibilité de présenter le corpus dans son entier, des thématiques ont été définies par les commissaires afin de donner une cohérence aux différentes sections de l'exposition. Les quatre expositions proposées vont permettre au public de découvrir un aspect largement ignoré du patrimoine cantonal au travers d'une collection d'œuvres d'art riche, diversifiée et surtout représentative de la production artistique cantonale.

Ainsi, le Grand Cachot, à La Chaux-du-Milieu, sert d'écrin du 29 juin au 11 août 2019, à la thématique « Paysages », une sélection de paysages d'ici et d'ailleurs, aussi bien figuratifs

qu'abstraites. Les cimaises de la Galerie 2016 à Hauterive accueilleront, du 23 juin au 14 juillet, la thématique « Elle » : une sélection d'œuvres où la femme, créatrice et modèle, joue le premier rôle. La section « Autorité », consacrée aux 32 portraits des Conseillers d'Etat, tous réalisés depuis 1960 par des artistes neuchâteloises et neuchâtelois, sera présentée au Château de Neuchâtel, dans la Salle des Chevaliers qui va se muer en galerie d'art durant l'été. Ces portraits seront à découvrir du mardi au dimanche, de 14h à 17h30. Quant aux membres du Collectif Smallville à Neuchâtel, ils se sont spontanément approchés du Canton pour s'associer à cette manifestation en proposant un regard décalé sur des pièces, parfois incongrues, choisies par leurs soins. Ce sera la thématique « Re-Animator », à voir du 5 juillet au 21 juillet, puis du 31 août au 21 septembre

#### **La collection cantonale**

La plupart des cantons ont constitué au fil du temps des collections d'œuvres d'art. Celle du canton de Neuchâtel est composée de près de 1500 pièces de provenances diverses : dons individuels, commandes spécifiques, œuvres héritées de la période pré-républicaine ou acquises depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Constituée à l'origine par les conseillers d'Etat dans un but d'agrément, elle est gérée aujourd'hui par le service cantonal de la culture. Ce fonds est d'ailleurs régulièrement alimenté par des acquisitions proposées par les membres de la commission des arts plastiques dans une double logique de documentation de la production dans le domaine des beaux-arts et de soutien à la production artistique.

Comportant des œuvres d'artistes neuchâtelois emblématiques comme Aurèle Barraud, Charles l'Eplattenier, Jean Convert, ou encore Lermite, la collection cantonale accueille évidemment des pièces aux signatures contemporaines bien connues qui côtoient les jeunes créateurs encore à l'aube de leur carrière. On y trouve de la peinture, de la photographie, de la sculpture ainsi que des tapisseries. Quelques œuvres anonymes complètent l'ensemble.

La partie des acquisitions et des commandes constitue une archive sélective de la production artistique du canton. En effet, si elle illustre la variété des courants artistiques en terres neuchâteloises, elle témoigne également du goût des personnes, puis à partir de 1991, des membres de la commission cantonale des arts plastiques qui ont participé à alimenter cette collection publique. Cet ensemble, vient compléter les différentes collections constituées par les musées des beaux-arts de notre Canton.

#### **Contacts :**

**Alain Ribaux, président du Conseil d'Etat, chef du Département de la Justice, de la sécurité et de la culture (DJSC), tél . 032 889 61 00**

**Zsuzsanna Béri, cheffe du Service de la culture, tél . 032 889 69 08**

**Catherine Aeschlimann, cheffe de projet, tél . 079 6112499**

Neuchâtel, le 27 juin 2019